



2015 DJS 385 Dénomination Alain Mimoun attribuée au centre sportif 15, rue de la Nouvelle Calédonie (12e).

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Alain Mimoun, né le 1^{er} janvier 1921 à El-Telagh en Algérie, est non seulement un immense champion et athlète aux qualités exceptionnelles mais aussi un combattant pour la liberté.

Il est âgé de 17 ans quand il s'engage dans l'armée dès le début de la seconde guerre mondiale. Envoyé sur la frontière belge, il est affecté, après la débâcle, au 19^e régiment du génie à Alger. Il combat contre l'Afrika Korps lors de la campagne de Tunisie, participe à la bataille d'El Guettar et prend part en juillet 1943 à la campagne d'Italie sous les ordres du Maréchal Juin. Grièvement blessé au pied lors de la bataille de Monte Cassino le 28 janvier 1944, il évite l'amputation grâce à l'intervention du professeur Grasset à l'hôpital français de Naples. Il participe ensuite au débarquement de Provence le 15 août 1944. Après sept années de guerre, il est démobilisé en 1946. C'est à la fin de l'année 1940, lorsqu'il est cantonné avec son unité à Bourg-en-Bresse, qu'il découvre la course à pied avec Henry Villard, président légendaire de l'Alouette des Gaules, l'un des plus vieux clubs gymniques de France fondés après la défaite de 1870.

Alain Mimoun domine la course de fond en France dès 1947 en remportant ses premiers titres de champion de France sur le 5 000 et le 10 000 mètres. 86 fois sélectionné en équipe de France pour 24 titres rapportés à la France, il détient 32 titres nationaux et vingt records nationaux. Il est élu champion des champions Français par le journal « l'Equipe » en 1949. Il obtient la médaille d'or au Cross des Nations – véritable championnat du monde de la spécialité – en 1949, 1952, 1954 et 1956. Il est médaillé d'or aux Jeux Méditerranéens et deux fois médaillés d'argent aux Championnats d'Europe. Il est triple médaillé d'argent aux Jeux Olympiques à Londres en 1948, sur le 10 000 mètres, et à Helsinki en 1952 sur le 5 000 et le 10 000 mètres, toujours derrière la légende Zatopek.

En 1956, il décroche la médaille d'or aux Jeux Olympiques de Melbourne sur l'épreuve du Marathon. A 36 ans, il décide pour la première fois de s'aligner sur cette course après avoir couru la veille le 10 000 mètres.

Il sera de nouveau désigné champion des champions Français par le journal « l'Equipe » la même année. Alain Mimoun a remporté l'ensemble de ces titres alors qu'il était licencié au Racing Club de France contribuant à l'excellence sportive de Paris.

Reçu par sept Présidents de la République, Alain Mimoun était Croix de Guerre 1939/1945 (quatre citations), Chevalier de l'Ordre National du Mérite et Commandeur de l'Ordre Sportif. Il a également reçu la médaille militaire à titre exceptionnel, ainsi que la croix de la Légion d'Honneur pour acte de

courage au péril de sa vie. Il sera élevé à la Dignité de Grand Officier de Légion d'Honneur, ce qui lui assura les honneurs militaires aux Invalides, lors de sa disparition en 2013.

Dès le mois de juillet 2013, le Conseil de Paris adoptait un vœu à l'unanimité pour attribuer le nom d'Alain Mimoun à un équipement sportif.

La Ville de Paris souhaite donc rendre hommage à ce grand champion en attribuant son nom au centre sportif situé 15, rue de la Nouvelle Calédonie (12e) composé, notamment, d'un gymnase, de salles de sport, de courts de tennis, d'un terrain de football, d'un terrain de handball/basketball mais qui se distingue surtout par son stade comportant une piste d'athlétisme de 400 mètres homologuée.

Il est situé dans le prolongement de la cité scolaire Paul Valéry comprenant un lycée et un collège. Lors de la mise en œuvre des lois de décentralisation sur l'enseignement, les équipements sportifs ont été séparés de l'ensemble immobilier afin de rationaliser leur gestion confiée à la Ville de Paris. Cette partition a permis de continuer à attribuer des créneaux horaires aux élèves du lycée et du collège, mais également de dynamiser le tissu sportif associatif en ouvrant largement ce site sportif tout au long de l'année aux clubs, notamment du 12e arrondissement.

Pour des questions pratiques de gestion administrative, le centre sportif a continué à être appelé « Paul Valéry » alors qu'il ne faisait plus partie de la cité scolaire.

Je soumets donc à votre approbation la dénomination « centre sportif Alain Mimoun » au site sportif situé 15, rue de la Nouvelle Calédonie (12e). L'ensemble immobilier d'enseignement conserve bien entendu sa dénomination « Paul Valéry ».

Je vous prie Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

2015 DJ S385 Dénomination Alain Mimoun attribuée au centre sportif 15, rue de la Nouvelle Calédonie (12e).

Le Conseil de Paris,
Siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu le vœu du conseil de Paris du 8 juillet 2013 ;

Vu l'avis de la commission de dénomination des voies, places, espaces verts et équipements publics municipaux en date du 8 octobre 2015 ;

Vu le projet de délibération en date du _____ par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination « centre sportif Alain Mimoun » au site sportif situé 15, rue de la Nouvelle Calédonie (12e) ;

Vu l'avis du conseil du 12e arrondissement en date du _____ ;

Sur le rapport présenté par M. Jean-François MARTINS au nom de la 7e commission ;

Délibère :

La dénomination « centre sportif Alain Mimoun » est attribué au site sportif situé 15, rue de la Nouvelle Calédonie (12e).